

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
et de
L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT
D'ASSISTANTS D'ADMINISTRATION DE L'AVIATION CIVILE
DE CLASSE SUPÉRIEURE**

MARDI 11 MARS 2014

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**15 questions à choix multiple
10 questions à réponse courte**

Le (la) candidat(e) est invité(e) à vérifier que le sujet comporte les pages numérotées de 1 à 9
(page de garde non comprise).

DURÉE : 3 H 00

COEFFICIENT : 3

IMPORTANT :

« Afin de préserver l'anonymat des copies, il est rappelé qu'aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie. Il est demandé à ce que le (la) candidat(e) compose à l'encre noire ou bleue (pas de turquoise). Il est également vivement recommandé, sous peine d'annulation de l'épreuve concernée, de ne pas apposer sa signature, ni d'inscrire son nom, grade, ou tout autre mention personnalisée. **Le nom du candidat ne doit figurer qu'à l'emplacement réservé à cet effet et qui sera soigneusement caché par le rabat** ».

Séries de 15 questions à choix multiples (QCM) et de 10 questions appelant à un court développement (QRC) relatives à la gestion des ressources humaines

Notation : Chaque question du QCM vaut 1 point. Chaque question du QRC vaut 2,5 points. La note sur 40 points obtenue, sera divisée par 2 afin d'obtenir une note définitive sur 20.

I - Questions à choix multiple (une seule réponse possible)

1) Un congé maladie ordinaire est d'une durée maximale de :

- 1 an à plein traitement
- 9 mois à plein traitement et 3 mois à demi-traitement
- 30 jours
- 3 mois à plein traitement et 9 mois à demi-traitement

2) Le congé maternité pour un enfant est de :

- 12 semaines
- 26 semaines
- 16 semaines
- 30 semaines

3) Un agent contractuel peut prétendre à un CDI :

- Après 3 ans de service public accomplis en totalité au sein du même ministère
- Après 6 ans de service public accomplis en totalité au sein du même ministère
- Après 7 ans de service public accomplis en totalité au sein du même ministère
- Après 8 ans de service public accomplis en totalité au sein du même ministère

4) Les agents qui travaillent à la DGAC selon le cycle 5 bénéficient de :

- 15 jours d'ARTT
- 8 jours d'ARTT
- 20 jours d'ARTT
- N'ont pas droit à des ARTT

5) Dans le cadre des avancements de grade, les taux promus/proposables sont fixés par :

- La sous-direction des personnels
- La sous-direction des finances
- Le ministère de l'Ecologie
- La Direction Générale de l'Administration et la Fonction Publique

6) Les ouvriers d'Etat de l'aviation civile sont :

- Des fonctionnaires
- Des contractuels
- Des Agents de l'Etat
- Des vacataires

7) L'absence de « service fait » pendant une fraction quelconque de la journée donne lieu à :

- Une convocation devant le conseil de discipline
- Une retenue dont le montant est égal à la fraction de traitement frappée d'indivisibilité
- Un avertissement écrit porté au dossier de l'agent
- Un avertissement écrit non transmis au dossier de l'agent

8) Les concours dits externes sont des concours :

- Ouverts aux candidats justifiant de certains diplômes ou de l'accomplissement de certaines études
- Ouverts aux fonctionnaires uniquement
- Ouverts aux fonctionnaires, contractuels et agents de l'Etat justifiant de 5 ans de service
- Ouverts aux fonctionnaires, contractuels et agents de l'Etat justifiant de 7 ans de service

9) La mission GPEEC est placée auprès :

- Du D.G.A.C.
- Du D.S.N.A.
- Du D.S.A.C.
- Du S.G. / S.D.P.

10) Sont titularisés après un stage :

- Les fonctionnaires et agents de l'Etat
- Les fonctionnaires, contractuels et agents de l'Etat
- Les fonctionnaires
- Les fonctionnaires et les contractuels

11) Les membres d'une C.A.P. émettent :

- Des avis et des vœux
- Des avis
- Des décisions
- Des vœux

12) La durée maximale du congé de longue maladie est de :

- 3 ans
- 1 an
- 2 ans
- 5 ans

13) La désobéissance hiérarchique est possible lorsque l'ordre donné :

- Est donné oralement par le supérieur hiérarchique
- Est donné en dehors des heures de service
- N'est pas confirmé par un ordre écrit
- Est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public

14) Qu'est-ce que le C.E.T. dans la fonction publique d'Etat :

- Le comité d'études temporaires
- Le contrat européen de travail
- Le compte épargne temps
- Le centre d'éducation télévisuelle

15) Un agent contractuel est recruté :

- Par concours avec des épreuves écrites uniquement
- Sans concours
- Par concours avec des épreuves écrites et orales
- Par concours avec des épreuves orales uniquement

II – Questions appelant à un court développement
(répondre obligatoirement dans le cadre prévu à cet effet)

